



# PROCÈS-VERBAL

## BUREAU DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du : 21 juillet 2022  
à : 9h30 En visioconférence

Présidence : M. Antonio TEIXEIRA

Présents : MM. Stéphane JUNGES, Alain DESOEUVRES, Paul HERRERO

Assistent à la séance : Mme Cindie HUDE (Secrétaire de Direction)



### COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

#### Hommages :

La Ligue, informée des décès de :

- M. Jean Luc DUPIN dirigeant du club de l'AF Bouchardais,
- M. Jorge DAS NEVES PEREIRA dirigeant du club de l'AS Montlouis.

Le Bureau du Comité Directeur de la Ligue présente aux familles des défunts ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

### INFORMATIONS LIGUE

#### Inactivités :

- Villentrois (District 36) en inactivité totale,
- Fc Nérondes (District 18) en inactivité senior.
- C.S. Tourangeau Veigne (District 37) en inactivité en catégorie U17/U16,
- L'Ams Heugnes (District 37) en inactivité totale.
- Foy. s. Parassy (District 18) en inactivité senior.

#### Fusions création :

- F.C. Pays Montresorois (District 37),
- Football club Briantes Lacs (District 36)
- Football club Céphons Bois d'Hault (District 36)



⇒ **Le Bureau du Comité Directeur valide des fusions création.**

#### **Affiliations :**

- Orléans futsal (District 45)
- AS Loche sur Indrois Montrésor (District 37)
- SC Tendu (District 36)

#### **ACCUEIL SERVICES CIVIQUES 2022/2023**

Pour donner suite aux deux réunions réalisées avec les services de l'état il s'avère que lors de cette saison 2021/2022 à l'occasion de contrôles inopinés, les agents de l'état ont constaté des dérives dans l'accueil des services civiques au sein de nos clubs de football.

Afin de conserver notre agrément et de préserver la confiance des services de l'état nous devons à notre niveau être très vigilant dans les missions fixées au sein de nos Clubs.

Afin de garantir cette vigilance il nous a été demandé de nous engager à respecter le protocole imposé et suivi par le nouveau salarié de la Ligue, Maxence Lévêque, en charge de ce dispositif :

-> Accueillir au sein des districts les volontaires et les représentants légaux des clubs afin de leur faire signer le contrat du Service Civique et la convention d'engagement du club.

-> Organiser une réunion plénière avec l'ensemble des services civiques de son territoire afin de leur présenter la politique technique départementale et le fonctionnement de l'instance de proximité ;

-> Animer le réseau des Services Civiques des clubs (proposer des formations ou des moments d'informations sur des thématiques ciblées en présentiel ou en visioconférence)

-> S'assurer que l'ensemble des engagements ont bien été respectés en fin d'année sportive (bilan annuel des Services Civiques)

Etant conscient que cette activité prend du temps à nos référents salariés ou bénévoles et **en accord avec les services de l'Etat** il nous a été proposé de conserver sur chaque contrat de volontaire signé, les deux premiers versements de 100€ en contrepartie de ces tâches.

⇒ **Le Bureau du Comité Directeur valide cette proposition**

#### **Informations ressources humaines :**

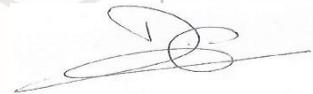
- Arrivée de Justine PINON en tant qu'apprentie au sein du service Communication/Marketing à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022 en remplacement de Mathilde MERY.

⇒ **Le Bureau du Comité Directeur remercie Mathilde pour son investissement pendant la durée de son apprentissage et lui souhaite beaucoup de réussite dans la poursuite de ses études**

Clôture de la réunion 11h50  
Le Président  
Antonio TEIXEIRA



Le Secrétaire Général  
Alain DESOEUVRES



**Publié le 22/07/2021**